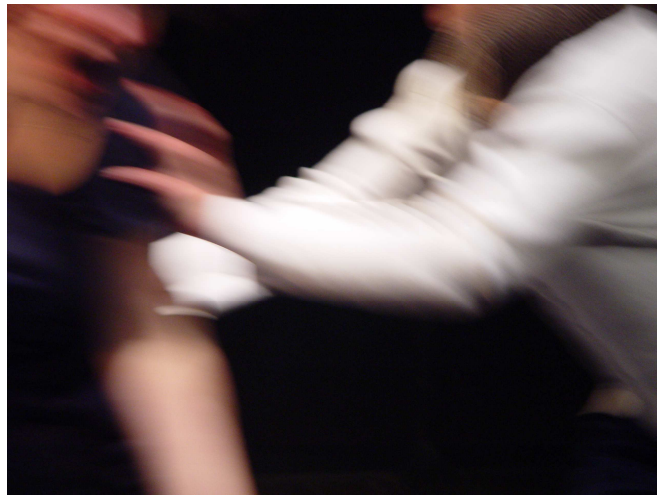


# LA COMPAGNIE D'ENTRAÎNEMENT

*Formation au métier de comédien en compagnie*



*La moitié de l'enseignement de Stanislavski revient à prouver aux élèves qu'ils savent déjà faire ce qu'ils croient devoir apprendre. Le tout est de se mettre en situation de le faire.*

Antoine Vitez

Théâtre des Ateliers  
Aix-en-Provence

## LA COMPAGNIE D'ENTRAÎNEMENT

Le Théâtre des Ateliers a créé en 1995 à Aix-en-Provence une compagnie de formation associée « La compagnie d'entraînement » afin de permettre à 10 élèves comédiens de s'insérer dans le milieu artistique professionnel grâce à un travail d'un an de création, d'essais et de recherche en relation avec le public d'un théâtre implanté.

Chaque promotion est associée à un auteur contemporain sur l'œuvre duquel elle travaille en collaboration avec lui.

« La compagnie d'entraînement » s'adresse à des futurs comédiens et s'appuie sur l'expérience acquise par le Théâtre des Ateliers dans le domaine de la formation.

Cette formation en compagnie, intensive et gratuite, comprend de successifs et fréquents rendez-vous avec le public, l'intervention sous forme de séminaire d'artistes invités, auteurs, metteurs en scène, comédiens, pédagogues du théâtre, et un accompagnement théorique et pratique.

Alain Simon, responsable artistique du Théâtre des Ateliers, assure le suivi des élèves tout au long de l'année.

La vocation du Théâtre des Ateliers est la création. « La compagnie d'entraînement » est l'une des composantes de son action et de sa mission.



Séminaire avec Pascal Rambert, 2 avril 2009

« En créant cette structure de formation, je tenais au principe d'un fonctionnement de 10 élèves en compagnonnage pendant un an, avec une identité forte, celle de compagnie avec toute la vie collective qu'elle implique. Je trouvais important qu'il y ait un équilibre entre les moments d'auto-formation et de formation car on apprend d'abord en faisant, en se trompant, en hésitant avec les autres. Mais en même temps, il fallait un responsable artistique qui mémorise l'essentiel des parcours, propose les travaux aptes à faire évoluer les élèves, commente les résultats, sans oublier de témoigner de ses propres conceptions et pratiques du théâtre. Différents intervenants plongent les élèves dans leur univers artistique et les amènent à développer leur aptitude à servir le parti pris d'un créateur sans perdre le lien avec leur parcours singulier : c'est important que les élèves soient à la fois sous influence et en même temps « mûrent » leur propre point de vue sur le théâtre car il ne s'agit pas seulement de former des comédiens adaptables aux différents metteurs en scène mais surtout de favoriser l'émergence d'acteurs auteurs de leur travail. Apprendre par la pratique, apprendre en se confrontant aux autres, en coopérant avec eux, apprendre à avoir une vision personnelle tout en étant disponible à l'influence, pratiquer l'utopie et l'insérer dans le réel de son métier, être à l'écoute de sa sensibilité, de sa vision, bref respecter ce qui vient de soi et décliner sans cesse cette exigence : être un artiste. »

Alain Simon

## CONTENU DE LA FORMATION

« La compagnie d'entraînement » est composée chaque année de **10 élèves comédiens** sélectionnés sur audition. La formation, de **900 heures**, est répartie sur l'année en deux espaces :

**I** - Le premier espace comprend « **les ateliers et les séances de coordination** ». C'est une formation annuelle dirigée par Alain Simon qui se répartit comme suit :

**a - L'atelier public** : cet atelier de sensibilisation ouvert au public - et auquel les élèves comédiens de la compagnie participent - a pour objectif l'acquisition de notions de base et d'entraînement aux techniques de jeu.

**b - L'atelier autonome** : il a pour objectif de développer les capacités d'autonomie des élèves comédiens, le travail des comédiens entre eux ainsi que leur capacité de propositions artistiques dans les travaux qu'ils présentent au public.

**c - L'atelier dirigé** : il consiste en « un travail de plateau » à partir de l'analyse des besoins des élèves, des problèmes techniques rencontrés et permet d'évaluer l'expérience acquise par chacun et de mettre en place les dispositifs nécessaires à la progression du groupe.

**II** - Le second espace est constitué par « **les séminaires** », « **les répétitions hors ateliers** » et « **les master classes** ».

**a - Les séminaires animés par des intervenants** : Ce sont des commandes de travail confiées à des personnalités artistiques (metteurs en scène, auteurs, scénographes, pédagogues du théâtre) qui interviennent dans le cadre de la formation et qui doivent aboutir à une présentation publique.

**b - Les répétitions hors ateliers** : C'est un espace horaire modulable consacré aux travaux personnels des élèves, aux préparations des séances publiques et aux répétitions du spectacle jeune public présenté en avril et de la création du texte de l'auteur associé présentée en juin.

**c - Les « master classes »** : elles permettent sur quelques heures à un comédien, un metteur en scène ou un auteur de mettre en mouvement les élèves en les projetant dans son univers artistique.

A ces deux espaces s'ajoutent des **sorties collectives** à des représentations de spectacles choisis pour leur intérêt dans la programmation proposée par les différents théâtres d'Aix-en-Provence et de la région.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### Durée de la formation

D'octobre à juin.

### Nombre de places

10 élèves comédiens sont sélectionnés chaque année sur audition à la fin du mois de septembre.

### Age

Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins à la date de l'audition.

### Inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer à compter du mois de mai de chaque année.

### Auditions

Elles se déroulent sur une journée. Il est demandé d'apprendre un extrait de texte théâtral ou littéraire d'au moins une page.

### Engagements

En cas d'admission définitive, chaque élève comédien s'engage à respecter le cahier des charges de « La compagnie d'entraînement » et son règlement intérieur qui lui seront communiqués en début d'année.

### Conditions financières

Droits d'inscription à l'audition (non remboursables) : 30 €.

### La formation est financée par le Théâtre des Ateliers avec l'aide de ses partenaires :

### La Ville d'Aix-en-Provence, le Département des Bouches du Rhône, la Région PACA.

Les candidats retenus devront prendre la carte d'adhésion A.T.A. (*Amis du Théâtre des Ateliers*) : 35 €.

## Les intervenants artistiques ayant dirigé des séminaires ou des masterclasses

Christian Benedetti  
Jean-Louis Benoît  
Pierre Béziers  
Jean-Marie Broucaret  
Emilio Calcagno  
Christian Carrignon  
Yann Collette  
Laura Desprein  
Agnès Dumouchel  
Laure Florentin  
Pascale Henry  
Catherine Hiegel, de la Comédie française  
Israël Horovitz  
Valérie Marinese  
Jeanne Mathis  
Philippe Minyana  
Alain Reynaud  
Mohamed Rouabhi  
Agathe Rouillier  
Jean-Pierre Ryngaert  
Guillaume Siard

## Les auteurs associés

1999-2000 Israël Horovitz  
2000-2001 Philippe Minyana  
2001-2001 Emmanuelle delle Piane  
2002-2003 Hubert Colas  
2003-2004 Eugène Durif  
2004-2005 Noëlle Renaude  
2005-2006 François Cervantès  
2006-2007 Daniel Danis  
2007-2008 Rodrigo Garcia  
2008-2009 Pascal Rambert  
2009-2010 Joël Jouanneau  
2010-2011 Jon Fosse  
2011-2012 Jean-Pierre Siméon

## THEATRE DES ATELIERS D'AIX-EN-PROVENCE

29, place Miollis 13100 Aix-en-Provence  
Téléphone 04 42 38 10 45 télécopie 04 42 93 27 07

Courriel : [theatredesateliers@yahoo.fr](mailto:theatredesateliers@yahoo.fr)

Site : [www.theatre-des-ateliers-aix.com](http://www.theatre-des-ateliers-aix.com)

SIRET **322 222 951 000 20 NAF 923A**

Licence entrepreneur de spectacles **96 13 257**

N°formation continue **93 130 673 513**

Le Théâtre des Ateliers est subventionné par la ville d'Aix-en-Provence, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, et le Ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles Provence Alpes Côte d'Azur.

« La compagnie d'entraînement » est l'une des missions du Théâtre des Ateliers.

Ville d'Aix-en-Provence

